

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 juillet 1867.

Numéro 18

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts: la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES A FOURRAGE.

DU DESSÈCHEMENT ET DES IRRIGATIONS.

L'eau joue un très-grand rôle dans la végétation. Elle donne de la vigueur aux plantes dans une foule de circonstances, et dans d'autres, elle les tue. Elle donne la vie quand elle est en quantité suffisante et de bonne qualité, elle tue encore quand elle contient des sels minéraux nuisibles. Il suffit d'une observation même superficielle pour se convaincre de ce qui précède. Deux effets généraux, à peu près indépendants des qualités relatives des eaux qui les produisent, et qui ont dû depuis longtemps fixer l'attention des cultivateurs, c'est, d'une part, le succès frappant des arrosements de toutes sortes, à l'aide d'eaux courantes ou rendues telles au moment où on les emploie, de façon qu'elles ne séjournent pas, ou ne séjournent que peu de temps à la surface de la terre; et de l'autre, les résultats tout contraires que donnent les eaux stagnantes. Là où l'eau séjourne, les plantes médiocres ou mauvaises remplacent bientôt les bonnes, et non seulement le fourrage qu'elles procurent ne plaît nullement aux animaux, mais, qui pis est, dans beaucoup de cas, il est évidemment nuisible à leur santé. De là, le besoin d'assainir les terres compactes, basses et marécageuses, et celui d'arroser celles qui sont élevées, sèches et légères.

Les fâcheux effets des eaux stagnantes se font surtout sentir, dans le voisinage des rivières dont les eaux sont peu rapides, sur les terrains bas et sans écoulement possible, même pendant la belle saison.

En pareille cas, les améliorations sont difficiles; car si on a recours à un endiguage général, il faut se décider à sacrifier une partie du terrain pour exhausser l'autre, c'est-à-dire qu'il faut creuser des fossés d'autant plus rapprochés et plus profonds que

l'on a besoin d'élever davantage les chaussées intermédiaires. Or, cette opération peut être souvent tellement dispendieuse par rapport aux résultats qu'on est en droit d'en attendre, qu'elle effraye à juste titre celui qui ne voit dans l'agriculture qu'un placement utile de ses fonds, et qui ne spéculé pas seulement pour les générations futures. Avant donc de l'entreprendre, il faut se rendre un compte exact de la hauteur à laquelle on devra élever le niveau du sol pour le soustraire aux eaux stagnantes; — de la profondeur que l'on pourra donner aux fossés selon la nature du terrain, puisque, plus cette profondeur peut être grande, plus on obtiendra de matériaux de remblais, et moins on sacrifiera d'espace; — et enfin de la distance à laquelle ces fossés devront être les uns des autres, tout calcul fait de leur profondeur et de leur largeur.

Lorsque le terrain à dessécher a une pente suffisante, et lorsque, dans des circonstances différentes, il est au moins plus élevé que le niveau des eaux environnantes, le dessèchement est alors plus facile. Dans le premier cas, on recourt à des rigoles d'écoulement habilement dirigées; dans le second à des fossés profonds. Pour le dessèchement des terres labourables, on évite autant que possible les fossés ouverts, parce que, d'une part, ces sortes d'excavations prennent beaucoup de place, et que de l'autre, elles entravent les travaux de la charrue. Sur les herbages, et particulièrement les pâturages, le second inconvénient n'existe plus, et le premier est presque toujours compensé par l'avantage que présentent les clôtures.

Quant aux irrigations, si on comprend tout l'avantage que l'on peut en retirer pour les prairies et sur les terrains secs, on fera tous ses efforts pour les utiliser. On sait déjà que c'est au moyen d'écluses, de rigoles, de canaux que l'on fait arriver l'eau sur les prairies et les terres sèches, et que l'on peut ainsi utiliser les pluies.

De tous les herbages, les plus mauvais sont ceux qui reposent à peu de profondeur, sur un sous-sol imperméable, qui restent

sous les eaux pendant une partie de l'année, et qui se dessèchent rapidement pendant l'autre partie, au point de perdre toute fraîcheur. Dans une semblable situation, on ne trouve d'autre moyen d'amélioration que d'ajouter à la profondeur de la couche végétale. — Il est assez curieux de dire que les irrigations en offrent quelquefois un moyen facile, par exemple, en répandant tous les ans une mince couche limoneuse qui recouvre l'herbe sans la détruire.

DES ENGRAIS ET DES AMENDEMENTS.

C'est l'opinion de quelques agronomes, que les engrais sont plus profitablement employés sur les terres labourables que sur les herbages permanents, et que ceux qui ne peuvent s'en passer doivent être retournés. Cette opinion peut être parfois fondée, mais à coup sûr, elle ne l'est pas toujours, et loin de chercher à la généraliser, nous croyons au contraire qu'il faut éviter de lui donner trop de portée, attendu que l'opinion opposée, partout où elle a prévalu, est devenue la source d'importantes améliorations. En engraisant les prairies, on peut bien mieux se procurer, par suite de l'augmentation de fourrage, les engrais nécessaires aux champs labourables, et en définitive, toute la question se réduit à savoir si la valeur vénale du surplus des foins est en rapport avec les frais de fumure ; or, à bien peu d'exceptions près, la réponse ne peut être douteuse.

En traitant la question qui nous occupe actuellement, il nous importe d'abord de distinguer les pâturages des prairies, et parmi ces dernières, de faire encore la différence de celles qui sont accidentellement ou ne sont jamais pâturées. — Les pâturages reçoivent en échange de la nourriture qu'ils procurent aux bestiaux, une partie, si non la totalité des engrais qui en proviennent ; — les prairies, au contraire, abandonnent une ou plusieurs fois chaque année leurs produits à la faux, sans rien recevoir en compensation. Toutes circonstances égales, elles doivent donc avoir et elles ont en effet, plus besoin d'être engraisées que les pâturages.

Il existe, à la vérité, des prairies tellement améliorées, par suite des débordements périodiques des cours d'eau ou des irrigations limoneuses, qu'elles peuvent se passer indéfiniment de tout engrais. Ce sont alors autant de sources de prospérité pour le pays qui les possède et des moyens que la nature accorde à leurs heureux habitants pour élever, sans effort, les produits de leur culture au de là de tout ce que le travail le plus opiniâtre et l'industrie la mieux entendue, pourraient accorder dans d'autres contrées. Il existe aussi des herbages sur lesquels l'abondance et la qualité des eaux suppléent aux engrais ; — enfin, on en rencontre que la fertilité seule du sol défend pendant un fort long temps contre les effets de l'épuisement ; mais en général, la fécondité des prairies décroît tôt ou tard, surtout si l'on y fait habituellement deux coupes dans le cours de la belle saison. — Il faut donc les engraisser ; mais la mesure d'engrais dont elles ont besoin, peut être faible en comparaison de ce qu'elles rendent de produits convertibles en fumiers ; et tandis que, sans les assolements de la culture des grains, les champs reproduisent en éléments d'engrais moins qu'ils n'exigent et ne consomment,

les prairies qui ont été amendées, au contraire, rendent par l'excédent de produits qu'elles donnent, après l'équivalent de ce qu'elles ont consommé, au moins le double d'engrais de ce qui leur avait été appliqué. Il n'y a donc aucun doute que la manière la plus certaine d'augmenter les engrais, c'est de les appliquer aux prairies ; par cette méthode, on se procure des prés et on se met dans la possibilité d'engraisser complètement les champs dans les lieux où auparavant cela était impossible. Puisque cette vérité est presque généralement connue par les gens de l'art, comment se fait-il que, presque partout, on engraisse si rarement les prairies ? La première avance est le plus souvent difficile ; car lorsqu'on donne le fumier que l'on donne aux prairies revient au tas sûrement et multiplié, cela ne s'effectue cependant pas dès la première année, mais seulement après le laps de six ou sept ans, puisque l'effet du fumier se prolonge durant ce temps et plus encore. C'est un capital qui, durant cet espace de temps, est triplé, quadruplé et au-delà ; mais il faut en faire l'emploi, et à beaucoup de gens, cela paraît impossible à exécuter, sans que leurs champs soient appauvris.

On confond généralement sous le nom d'engrais, les fumiers proprement dits et les divers amendements ou stimulants de la végétation, qu'on emploie simultanément avec eux, ou isolement pour l'amélioration des prairies. Cependant jamais l'action différente des uns et des autres ne fut plus nettement marquée. — Les premiers agissent évidemment en ajoutant à la force végétative de toutes les plantes en contacte desquelles ils se trouvent ; — les derniers ne semblent profiter qu'à un certain nombre de végétaux et contribuent bien plus à la destruction des uns qu'au développement de la vigueur des autres. Nous avons souvent été à même de faire cette remarque, en étudiant comparativement les effets, sur les herbages, des composts simplement formés de terre et de fumier d'étable, et de ceux dont la chaux ou quelqu'autre amendement faisait partie. Nous parlerons donc séparément des uns et des autres.

En Allemagne, il n'est pas sans exemple qu'on utilise sur les prairies des fumiers longs d'étable. On les répand le plus ordinairement avant l'hiver, afin que les pluies entraînent dans le sol les parties solubles qu'ils contiennent ; et le printemps suivant, par un temps sec, on enlève au râteau les pailles non décomposées, pour les réunir aux autres engrais de la ferme ou même les employer une seconde fois en litieré.

(A continuer)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous voici à l'époque où toutes les maisons d'éducation appellent le public à venir juger les études plus ou moins fortes faites par la jeunesse qui leur est confiée. Nous avons déjà eu occasion de constater que, par tout le pays, il y a un véritable progrès, et un progrès bien marqué, dans tous les degrés de l'instruction. L'Université Laval, cette institution placée à la tête de toutes les autres, qui fait concevoir de si hautes espérances pour l'avenir du pays, n'a cessé

un seul instant d'avancer d'un pas rapide dans la voie d'un progrès aussi sûr que sagement dirigé. Quant aux autres institutions qui lui sont attachées par des liens qui ne peuvent que prendre de la force d'année en année, il y a entr'elles une noble émulation qui ne peut que tourner à la gloire de toutes. Puissent ces sœurs qui, toutes se sont élevées sous l'influence de la même pensée; qui toutes sont l'œuvre du dévouement à la patrie, à la jeunesse, du plus pur patriotisme, d'un profond sentiment religieux; qui toutes, enfin, ont originées dans des âmes aussi grandes que généreuses, dans des cœurs de prêtres, marcher toujours dans l'union la plus parfaite, ne jamais jalouser celle ou celles d'entre elles qui devanceraient les autres de quelques pas. Qu'elles n'oublient jamais que le succès de l'une ne peut que procurer le succès de toutes.

Maintenant revenons à l'une de ces institutions que nous connaissons depuis le jeune âge, et qui a acquis, à juste titre, toute notre affection. Nous voulons parler du Collège de Ste. Anne qui, lui aussi, doit son existence à un prêtre généreux, et ses progrès à d'autres prêtres éclairés et pleins de sagesse, qui s'y sont succédés depuis sa fondation.

Le Collège de Ste. Anne est déjà bien loin de son point de départ, si on le considère sous le rapport des études qui s'y font. Chacun des directeurs qui a été appelé à le diriger, y a laissé une somme de lumières, de connaissances dont ont profité leurs successeurs, et tous ces hommes distingués ont accumulé dans la maison un trésor intellectuel qui ne peut qu'aller toujours croissant, si on a soin, comme on l'a fait jusqu'à ce jour, d'ajouter chaque année, les intérêts au capital. On sait tout ce que vaut cette précaution dans le commerce, elle vaut bien davantage quand il s'agit d'éclairer l'esprit, de développer l'intelligence, de former le cœur. C'est alors surtout que l'on peut s'enrichir rapidement des lumières du passé, des brillantes inspirations de ces vastes génies qui ont étonné le monde, de l'expérience et des connaissances de nos aînés dans la vie.

Nous disons donc que le Collège de Ste. Anne a progressé rapidement. Cette assertion n'a nullement besoin de preuves pour le nombreux clergé, pour le public éclairé qui honoraient, le 9 du présent, ses exercices littéraires de la fin de l'année, de leur présence. Si nous en jugeons par les signes d'approbation souvent répétés, par la haute respectabilité et la compétence de ceux qui les donnaient, jamais semblables exercices n'ont donné une plus entière satisfaction.

Ces exercices ont fait la matière de deux séances. La séance du matin a été remplie comme suit: Le public est entré dans la salle des exercices aux sons joyeux et harmonieux de la bande des élèves du Collège. Comme le cours commercial qui se donne à Ste. Anne occupe les supérieurs et les professeurs de la maison à l'égal du cours classique, et comme, depuis quelques années le public, n'avait pu juger des progrès qui s'y font que sur des rapports officiels, pour ainsi

dire, la corporation du Collège crut être agréable aux parents des élèves et à tous ceux qui s'intéressent à l'instruction de la jeunesse, en consacrant toute cette séance aux élèves de ce cours. Aussi, pendant près de trois heures, l'assistance a été témoin d'entretiens en anglais, par de jeunes canadiens-français, et d'entretiens dans la langue française par des anglais, écossais et irlandais. Les premiers de ces entretiens qui ne pouvaient être compris par le plus grand nombre furent chaleureusement applaudis par tous ceux qui pouvaient les interpréter, et religieusement suivis par tous, tant les jeunes orateurs étaient naturels dans le débit. Nous avons souvent eu occasion d'entendre bien parler, mais jamais mieux que dans cette circonstance. Quant à la prononciation de cette langue qui offre de si grandes difficultés pour ceux qui ne s'y sont jamais exercés avant l'âge de neuf, dix et onze ans, elle a paru satisfaire les exigences des juges les plus compétents, et nous avons entendu demander: Mais est-ce que la maison ne veut pas surprendre la bonne foi du public, en nous présentant des enfants qui parlent à la langue maternelle, au lieu des canadiens-français.

Les sujets de ces entretiens étaient très-bien choisis; en effet, *La bonne éducation*; — *L'éducation au Collège*; — *L'importance de l'étude de la langue anglaise*; — *Les vacances*; — *La distribution des prix*; voilà sans doute, autant de sujets du plus grand intérêt pour de jeunes enfants. Entre chacun de ces entretiens la bande faisait entendre ses joyeux accords, toujours avec le même effet. Cette séance se termina par un éloquent discours de l'honorable J. C. Chapais, Ministre de l'agriculture. Les réflexions faites aux élèves, par cet honorable monsieur, sur la reconnaissance qu'ils doivent à leurs parents pour les sacrifices qu'ils s'imposent pour leur procurer les bienfaits de l'instruction, et surtout ceux de l'éducation, sur les obligations qu'ils contractent envers la patrie et sur plusieurs autres sujets de la même importance, produisirent une profonde impression sur l'auditoire, qui couvrit la voix de l'orateur d'applaudissements prolongés.

La séance de l'après-midi n'offrit pas moins d'intérêt que celle du matin, et la foule qui remplissait la salle l'avant-midi s'était encore considérablement accrue. Après un air de bande — *Old folks at home*, par Christy, un élève de rhétorique, M. Henri Têtu prononça un magnifique discours sur l'éloquence. Le jeune orateur sut joindre la pratique à la théorie, et intéressa son auditoire autant par la forme que par le fond de son discours; aussi fut-il chaleureusement applaudi. Vint ensuite un chant exécuté par MM. Arthur Hudon et Rosario Saucier, avec accompagnement sur le Baryton, par M. Henry McKernon, maître de bande, qui fut bien goûté du public. Un discours sur la philosophie, par M. Hospice Desjardins, vint ensuite captiver l'attention de tous. Il fit habilement ressortir tout le ridicule de cette prétendue philosophie qui veut trouver la vérité en dehors de toute révélation, et l'importance de la véritable philosophie qui vient à l'appui de la foi et démontre clairement à l'homme que

veut sincèrement être éclairé et l'existence de Dieu et sa sagesse infinie dans la création de tous les êtres, dans les dogmes qu'il a révélés, dans le culte qu'il exige de l'humanité.

Vint ensuite la distribution des prix qui est toujours la partie la plus intéressante pour les parents et les amis des élèves. L'Honorable Ministre de l'Agriculture fut alors prié de couronner les plus méritants d'entre les étudiants. Le manque d'espace nous empêche de mentionner les noms de ceux qui ont reçu les plus nombreuses récompenses; qu'il nous suffise de dire que chaque classe fournit son contingent d'élèves de talents brillants et solides. Ce témoignage éclatant rendu au talent et au travail fut suivi du chant du départ et d'un discours d'adieu par un des élèves qui terminait son cours classique, M. Étienne Grondin. — M. le Supérieur de l'établissement ne crut pas devoir permettre aux élèves qui lui avaient été confiés de se retirer sans leur donner les plus sages avis, et sans faire sentir à leurs parents qu'ils ont un devoir bien important à remplir à l'égard de leurs enfants pendant le temps si doux, si agréable, mais quelquefois si dangereux des vacances. L'assistance prouva par ses applaudissements qu'elle avait bien compris la pensée de M. le Supérieur.

Il nous reste maintenant à parler d'une autre distribution de prix qui avait une aussi grande importance, surtout pour les véritables amis de l'agriculture et pour toute la classe agricole. Dans la soirée du même jour, M. le Supérieur du Collège accompagné de nombreux confrères, de l'Honorable Ministre de l'agriculture, et de plusieurs représentants des professions libérales, et d'un plus grand nombre de cultivateurs de la plus haute respectabilité, se rendit à l'établissement agricole qui fait un des plus beaux ornements de la paroisse de Ste. Anne, pour y couronner quelques-uns de ceux qui préfèrent l'étude agricole à toute autre et qui comprennent que l'art de l'agriculture offre des avantages qui ne se trouvent nulle part ailleurs.

La séance fut ouverte par un discours de circonstance prononcé par M. Ulric Beauchesne. Nous voudrions pouvoir reproduire ce magnifique discours, car il était bien fait pour faire comprendre aux cultivateurs les charmes de la campagne, les impressions bienfaites que produit sur nous la vue de son sublime spectacle, la paix qu'on y goûte. En attendant l'orateur, on se sentait forcé de dire avec les livres saints: Là l'homme habite dans les splendeurs de la paix et jouit d'une heureuse et sainte indépendance. Là, loin des excitations fiévreuses qui entraînent presque irrésistiblement au mal, exempt des tentations séduisantes qui se rencontrent à chaque pas dans les villes, et auxquelles la faiblesse humaine succombe facilement, il ressent la nécessité de la vertu, il adore la grandeur et la toute puissance de la Divinité, et éprouve un véritable penchant de se prosterner à ses pieds dans une profonde adoration. L'herbe qui couvre les champs de sa verdure, les arbres qui les couvrent de leur ombre bienfaites, la pluie qui vient rafraîchir les racines des plantes qu'un soleil trop ardent dépouille de leur humidité, etc., tout dit à l'homme des champs: "Regarde, admire et aime la

main si libérale qui répand autour de toi tant de richesses.

Un second élève, M. Philippe Landry, fils de M. le Dr. Landry, de Québec, vint ensuite exprimer en son nom, et au nom de tous ses confrères, toute la reconnaissance qu'il éprouvait envers les fondateurs, les protecteurs, et le directeur actuel, le Révd. M. A. Vallée, de l'établissement. Ce jeune élève se montra parfaitement inspiré.

On procéda ensuite à la distribution des prix. Voici les noms de ceux qui furent couronnés: Prix de bonne conduite, Ulric Beauchêne.—Théorie de l'agriculture: 1er prix, Ernest Ouellet; 2e prix, Ulric Beauchêne; 3e prix, Alfred Pâquet.—Pratique de l'agriculture: 1er prix, Ulric Beauchêne; 2e prix, Edouard de Villers; 3e prix, Eugène LaRue.—Soin du bétail: 1er prix, Ulric Beauchêne; 2e prix, Jules Dupuis.—Art vétérinaire: Prix, Alfred Pâquet.—Droit rural: Prix, Philippe Landry.—Arithmétique: Prix, Ernest Ouellet.—Grammaire française: Prix, Gustave Fauteux.

Nous croyons devoir faire remarquer ici que parmi ceux qui ont été justement couronnés, il en est un qui s'est distingué de tous ses confrères par une application, une soumission digne de tout éloge, et une conduite irréprochable sous tous rapports. Cet élève, M. Ulric Beauchêne, est déjà un homme remarquable par la rectitude du jugement, par la force de son intelligence, et par l'empire absolu qu'il exerce sur lui-même. Nous lui prédisons un bel avenir, et nous ne doutons nullement que, si ses goûts ne l'en détournent, les cultivateurs de son comté l'enverront bientôt défendre leurs intérêts dans l'une ou l'autre Chambre.

La présence de l'Hon. M. Chapais, dans cette circonstance, était plus qu'un encouragement pour la maison; elle donnait à tous l'assurance d'une protection spéciale. Aussi l'Honorable Monsieur comprit qu'il était chez lui, que son titre, sa position, lui donnaient droit de dire toute sa pensée, et sur les hommes qui ont presque fait l'impossible pour fonder cet établissement, et sur l'heureux choix que faisaient les parents qui engageaient leurs enfants d'étudier l'agriculture, et les enfants qui montraient une prédilection pour cette étude. Sa parole était émue, elle porta la conviction dans toutes les âmes.

Cultivateurs aisés du Bas-Canada, n'oubliez pas que vingt bourses sont à votre disposition. Sachez en profiter pour le bonheur de vos enfants.

CORRESPONDANCES.

Boissons alcooliques et leurs falsifications.

DÉDIÉ À M. LE GRAND VICAIRE AL. MAILLOUX.

(Suite.)

Le vin peut contenir des sels de plomb. C'est ici que je réclame votre attention, ami lecteur. Ces sels de plomb ne sont pas toujours ajoutés au vin par les fabricateurs eux-mêmes, non; ne mettons pas sur le compte des falsificateurs les peccadilles d'autrui; ces messieurs ont déjà assez de leur part de gros péchés.

Ces sels de plomb ne sont dus ni à l'emploi de la litharge ni à celui de la céruse ou de l'acétate de plomb, mais premièrement à ce que des vins ont coulé sur des comptoirs dont la table est formée d'alliages d'étain contenant de 10 à 18 par cent, de plomb ; 2o à ce que, lors du rinçage des bouteilles, des grains de plomb ont pu s'engager dans le fond de ces dernières ; 3o à ce que le vin, dans quelques maisons, est monté à l'aide de pompes dont les tuyaux en plomb restent en contact avec le liquide. Il est maintenant très facile à comprendre que la présence des sels de plomb dans les vins n'est due qu'à une cause accidentelle. Mais cette cause toute accidentelle qu'elle soit n'est pas sans produire quelques fois les effets les plus déplorables. Le *Journal de chimie médicale* nous fait connaître, par plusieurs exemples qu'il a publiés, combien est dangereux l'usage du vin qui a séjourné dans des bouteilles rincées avec le plomb, et dans lesquelles des grains de ce métal sont restés adhérents. Je ne citerai que l'exemple suivant :

En 1840, un accident épouvantable est arrivé dans la maison des Jésuites de Dôle. Une douzaine d'élèves, ayant quitté la ville sous la surveillance d'un supérieur, se dirigèrent en promenade vers leur campagne du mont Rolland. Là, pour rafraîchir ces jeunes gens, un domestique apporta une bouteille de vin ; huit d'entre ceux qui en burent avec le supérieur ne tardèrent pas à être pris d'affreuses coliques ; trois heures après le supérieur lui-même succombait. Cet empoisonnement a été attribué à la décomposition de quelques grains de plomb restés au fond de la bouteille.

Avis à ceux qui se servent du plomb pour rincer les bouteilles.

Parlons maintenant de la véritable falsification des vins.

Parmi les substances alimentaires, le vin est peut-être celle qui a subi et qui subit encore le plus de falsifications. Au reste, les falsifications du vin sont très-anciennes et se pratiquaient déjà au temps des Romains. Plinè rapporte, en effet, que l'on se défait, à Rome, de certains vins de la Gaule narbonnaise, mêlés de *drogues diverses*. — Une ancienne ordonnance du prévôt de Paris, du 20 septembre 1371, portait que " pour empêcher les *mixtions* et les *autres abus* que les taverniers commettent dans le débit de leurs vins, il est permis à toutes personnes qui prendront du vin chez eux, soit pour boire sur le lieu, soit pour emporter, de descendre à la cave et aller jusqu'au tonneau pour le voir tirer en leur présence ; et fait défense au tavernier de l'empêcher, à peine de quatre livres parisis d'amende pour chaque contravention, dont le dénonciateur aura le quart. "

Ami lecteur, ceci se passait au quatorzième siècle. Mais le moyen-âge n'existe plus : il est enseveli dans les ombres du passé et voilà que nous sommes rendus dans le beau milieu du dix-neuvième siècle ; il serait plus vrai de dire qu'il y a dix-sept ans que nous avons quitté ce beau milieu pour nous acheminer vers la fin du dix-neuvième siècle. Mais peu importe quelques années en plus ou en moins ! il est toujours vrai que nous sommes dans le XIXe siècle, c'est-à-dire dans le siècle de progrès par excellence. Or, puisque tout progresse d'une manière si étonnante, je pense que ce serait une injustice à faire aux falsificateurs que de supposer que seuls ils restent stationnaires dans l'entraînement universel. Eux rester stationnaires ? mais c'est la hideuse banqueroute qui devient leur partage ! Eux rester stationnaires ? mais Catilina est déjà aux portes de Rome. Non, non, Messieurs, vous n'êtes pas restés stationnaires : vous avez, je ne dirai pas marché, mais vous avez volé sur les ailes du progrès ; la vapeur vous a prêté l'appui de sa force et l'électricité vous a donné quelque chose de sa vitesse prodigieuse. Vous avez volé, oui, vous avez volé et faut-il le dire, vous volez encore ; mais c'est le public que vous volez maintenant. Vous n'en êtes pas surpris, n'est-ce pas ? la chose vous paraît bien naturelle ; eh ! l'ami, l'habitude n'est-ce pas aussi une seconde nature ? Pas de

scrupules donc, je ne voudrais pas pour tout l'or du monde porter le trouble dans vos âmes si paisibles ; ce serait péché que de troubler la douce quiétude dans laquelle vous vivez. Je vous laisse donc en priant bien qu'il ait pitié de vous, et je livre au public les quelques détails suivants qui lui montreront où vous en êtes rendus dans ce soi-disant siècle de progrès

Je cite :

" On débite des *vins fabriqués en toutes pièces* ; et l'on vend quelquefois dans le commerce, sous le nom de vin, un liquide qui n'en renferme pas une goutte, et dans lequel on a imité, par voie synthétique, le résultat de la fermentation du suc de raisin, avec des eaux fermentées sur des corps sucrés, tels que *sirops de féculs, fruits secs, sucre brut, etc.*, ou sur des *baies de genièvre, des semences de coriandre, du pain de seigle* sortant du four et coupé par morceaux. Après la fermentation on tire à clair ; et si la liqueur n'est pas suffisamment colorée, on y ajoute une infusion de *betteraves rouges* ou *du fruit de la myrtille*.

On a vendu comme vin un liquide fabriqué avec de l'eau, du vinaigre, du bois de campêche et du gros vin du Midi, sous lequel se dissimule la sophistication.

On falsifie les vins, en général, dans presque toutes les villes où les tarifs d'octroi, par leur élévation, offrent une prime à la cupidité. Des grandes cités populeuses et industrielles, comme centres de consommation, attirent surtout les spéculations de la fraude, et Paris, le marché régulateur de toute la France, est le lieu où la fabrication s'exerçant sur une plus grande échelle, produit, par sa coupable concurrence, les résultats les plus funestes.

C'est surtout aux époques telles que ces dernières années, où la maladie de la vigne a pris les proportions d'un véritable désastre dont la fraude peut seule se réjouir, parce qu'elle y entrevoit une occasion de bénéfices ; c'est surtout alors, disons-nous, que l'on peut avancer, sans exagération, (écoutez !) que Paris ne consomme pas une seule goutte de vin tel qu'il a été recueilli sur les lieux de production.

(A Continuer.)

A. C. P. R. LANDRY,
A. B., Prp. C. C.

L'Ivrognerie et la Tempérance.

Déjà, à plusieurs reprises, nous avons entretenu nos lecteurs d'un travail important sur les terribles suites de l'ivrognerie, et les bienfaisantes influences de la tempérance, par le Révd. M. A. Mailloux, V. G. Ce travail vient enfin d'être terminé, et nous avons eu l'avantage d'en recevoir un exemplaire. Ce livre, qui contient 436 pages, est bien fait pour produire de fortes impressions sur le peuple de la campagne surtout ; il contient une foule d'exemples dont les uns sont capables de glacer d'épouvante ceux qui persistent dans la malheureuse habitude de s'enivrer, et dont d'autres démontrent clairement les récompenses et les avantages précieux qui sont le partage de l'homme sobre et tempérant.

Le travail de M. Mailloux qui se recommande si fortement par lui-même, et le dévouement et la haute capacité de son auteur, est revêtu de l'approbation de Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse. Ce prélat distingué y fait, en quelques mots, le plus magnifique éloge de la *Société de tempérance de la Croix*, et du livre dont il est question.

" La Société de tempérance de la Croix, dit Sa Grandeur, est une œuvre inspirée du Ciel, qui l'a donné dans sa bonté aux fidèles de cette province, pour les préserver d'une grande ruine spirituelle et temporelle. C'est évidemment une œuvre bénie de

Dieu et des hommes; une œuvre spécialement bénie de l'Eglise, qui l'a enrichie de ses indulgences; une œuvre qui a produit parmi nous les fruits les plus abondants de salut, dans les individus et dans les familles, dans nos villes et dans les campagnes: par conséquent une œuvre que tous les pasteurs, tous les pères de famille et tous ceux qui aiment sincèrement leurs concitoyens, leur religion, et leur patrie, doivent se faire un devoir de défendre, d'encourager, de soutenir et de propager de toutes leurs forces... Un livre comme le présent manuel, écrit dans ce but désirable, par un vénérable prêtre qui a tant fait pour cette sainte cause, ne saurait donc manquer de produire un grand bien. Aussi est-ce de grand cœur que nous l'approuvons et que nous le recommandons aux fidèles de ce diocèse; souhaitant qu'il trouve sa place dans toutes les familles chrétiennes, et qu'il y porte, avec l'amour de la tempérance et de la croix, la paix, le bonheur et toutes les bénédictions qui découlent de ce signe sacré de notre rédemption."

Nous n'avons qu'un mot à ajouter aux admirables paroles que nous venons de citer:

Comme la tempérance est nécessaire aux cultivateurs qui veulent se maintenir dans la noble position que le ciel leur a faite, ceux qui se sentent quelque penchant pour l'ignoble passion de l'ivrognerie, devraient se hâter de se procurer ce manuel, ils devraient encore l'acheter pour le donner à leurs enfants comme un précieux héritage; que ceux qui sont sobres, se le procurent aussi pour s'édifier et s'affermir dans la pratique d'une si belle vertu.

Histoire populaire de Pie IX.

La presse a bien accueilli notre petite brochure sur le Souverain Pontife qui gouverne l'Eglise dans nos temps si pleins de difficultés, et intitulée "Histoire populaire de Pie IX." Nous sommes sensible à une aussi grande bienveillance de sa part, elle nous sera d'un grand secours pour parvenir à notre but. Aussi, lui offrons-nous nos meilleurs remerciements. Si MM les Curés nous voient du même œil, nous ne manquerons pas de distribuer assez promptement le nombre restreint d'exemplaires que nous avons à notre disposition.

Nous allons nous contenter pour aujourd'hui, de rapporter les paroles bienveillantes du *Courrier du Canada* que nous ferons suivre de celles de l'*Evenement*.

"Histoire populaire de Pie IX." — Tel est le titre d'une petite brochure d'une quarantaine de pages qui vient de sortir des ateliers de la *Gazette des Campagnes*. L'auteur de ce petit opuscule....., l'habile rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, a su réunir dans un cadre comparativement étroit les principaux traits du caractère de l'illustre pontife qui gouverne l'Eglise, et les principaux événements qui ont marqué son pontificat. Ce travail, qui a, outre le mérite d'être une parfaite analyse de la vie de Pie IX, celui d'être fort bien écrit, a paru par fragments dans la *Gazette des Campagnes*. Nous félicitons l'auteur d'avoir eu l'excellente idée de le mettre en brochure.

Extrait de l'*Evenement*:

"M. Le Rédacteur de la *Gazette des Campagnes* vient de publier une *Histoire populaire du Pape Pie IX*, qui est destinée à obtenir parmi notre population si religieuse un rapide succès. Cette histoire est écrite d'un style ému et touchant. On y trouve un récit animé de la vie si glorieuse de l'illustre Pontife. Toutes les tribulations dont il a été l'objet, toutes les persécutions qui l'ont assailli, y sont racontées avec un vif sentiment de piété filiale. Son admirable caractère est peint en traits justes et heureux.

Toutes les familles canadiennes voudront avoir ce petit livre sur leur table.

La Voix du Golfe.

Nous accusons réception d'un nouveau journal intitulé "*La voix du Golfe*." Cette feuille qui se publie à Rimouski est redigée dans un excellent esprit et bien écrit. Nous lui disons un grand encouragement.

RECETTES.

Premiers secours à donner aux blessés en l'absence du médecin

Dans tous les cas relever le blessé avec précaution.

En cas de plaie, découvrir doucement la partie blessée, en coupant avec des ciseaux, s'il est nécessaire, les vêtements afin de s'assurer de l'état de la blessure; la laver avec une éponge ou du linge imbibé d'eau fraîche pour la débarrasser du sang ou des corps étrangers qui peuvent la souiller.

S'il n'y a qu'une simple coupure et que le sang soit arrêté, on doit rapprocher les bords de la plaie et les maintenir en cet état, en la couvrant d'un morceau de taffetas d'Angleterre, ou de bandes de sparadrap qu'on aura pris soin de passer devant une bougie allumée ou au-dessus de charbons ardents pour les ramollir et les rendre collantes.

S'il y a perte de sang abondante ou hémorragie par une plaie, on devra chercher à l'arrêter, en appliquant sur cette plaie soit des morceaux d'amadou, soit des gâteaux de charpie soutenus au moyen de la main, d'un mouchoir ou de tout autre bandage qui comprime suffisamment, sans exagération.

Si le sang s'échappe par un jet rouge, écarlate, saccadé, et que le blessé soit pâle, défaillant, menacé de mourir par hémorragie, il importe d'exercer de suite avec les doigts une forte pression sur l'endroit d'où part le sang. Cette compression sera remplacée ensuite par un tampon d'amadou, de charpie ou de linge, appliqué sur la place ou au-dessus d'elle, et maintenu par une bande assez serrée, sans l'être cependant au point d'étrangler le membre.

Si le blessé crache ou vomit le sang, il faut le placer sur le dos ou sur le côté correspondant à la blessure, la tête et la poitrine élevées, doucement soutenues, et lui faire prendre par petites gorgées de l'eau fraîche.

Les plaies qui peuvent exister à l'intérieur et qui fournissent aussi du sang seront fermées au moyen de linge fin posé sur elles et de charpie surmontée de compresses et d'un bandage. Des compresses trempées dans de l'eau fraîche pourront, en outre, être appliquées sur la poitrine ou sur le creux de l'estomac.

Moyen d'empêcher les fourmis de monter dans les arbres.

Prenez de l'huile à brûler ordinaire, exposez-la au soleil pendant trois ou quatre jours, ce qui la rend à la fois gluante et lui fait prendre une odeur noyéabonde. Vous tracerez alors au moyen d'un pinceau ordinaire, et à la hauteur d'un pied à un pied et demi du sol, un cercle de deux pouces de diamètre autour de l'arbre à préserver, et vous répétez cela pendant trois ou quatre jours. Ce moyen extrêmement simple, garantit l'arbre pendant quatre années au moins de l'invasion des fourmis et autres insectes destructeurs, sans obliger à répéter le même procédé pendant ce laps de temps.

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

III

L'Orpheline.

(Suite.)

— Hélas ! qu'aviez-vous fait vous-même, Mademoiselle ? reprit Anaïk. Dans chaque chaumière vous portiez la consolation et l'aumône, en retour on vous a ruinée, et vous devez la vie à un miracle. . . .

— Miracle opéré par vous, ma bonne Anaïk ; mais si vous avez sauvé la fille, Roscoff ne peut-il rien pour le père ?

— Rien à cette heure, au moins. . . . Dans mon impatience de revoir ma sœur et de lui ramener Guilane, je suis venu directement ici. J'ai appris qu'on avait bouleversé le gouvernement, changé le drapeau, aboli les lois, dressé la guillotine, qu'on noyait à Nantes et qu'on assassinait partout. . . . Mais j'ignore les causes, les détails, et ne puis savoir comment il me sera possible de venir en aide au capitaine, avant d'avoir passé au moins une soirée à Brest. . . . Votre père vous croit morte, Mademoiselle ; je lui ai juré de fouiller la Bretagne pour vous retrouver, si vous aviez échappé au massacre, ou de lui dire dans quel lieu vous reposiez. . . . On ne refusera pas au quartier-maître de la *Sainte Anne* de voir son capitaine, quand ce serait au dernier moment et. . . .

— Et moi, Roscoff, ne pourrai-je le visiter dans sa prison, l'embrasser, le consoler, lui donner du courage ?

— Vous le saurez demain, Mademoiselle, comptez sur moi. . .

— Si tu savais quelles horreurs ont été commises au nom de la liberté, dit Anaïk. Nous a-t-on consultés avant de jeter les nobles dans les cachots et de les envoyer à la guillotine ; les riches familles faisaient vivre les pauvres gens. Nous n'étions pas des esclaves, et nous ne portions pas de chaînes, quoiqu'on dise ! Les couvents nourrissaient les vieillards et les orphelins ; les hommes et les femmes valides trouvaient du travail et du secours dans les manoirs. . . . La révolution est tombée chez nous comme le tonnerre. . . . Des bandes d'étrangers traînant des sabres, armés de fusils volés et se disant nos libérateurs, ont pillé les fermes sur leur passage, massacré les gens riches, démoli les châteaux, brûlé les meubles, volé l'argent. . . . Toutes les nuits on voyait les flammes d'un incendie sur quelque point de la côte ou de la lande. . . . Les premiers jours, on courait pour tenter de sauver la maison et les maîtres. . . . mais on trouvait des aventuriers dans les corridors, l'arme à l'épaule, le sabre au poing. . . . Il fallait se battre contre eux, pour acquérir le droit de sauver ceux que l'on attaquait lâchement. . . . les paysans étaient sans armes, les assassins en avaient. Les bâtons ne brisent pas facilement les épées ; heureusement ils cassent parfois les mauvaises têtes. . . . Le tocsin sonnait chaque nuit ; le tambour battoit, on vociférait en courant le long des chemins. Plus d'une fois les meneurs et les incendiaires forcèrent sous peine de mort de braves gens à les suivre ; les faibles manquaient d'énergie pour repousser les misérables, et s'associaient par terreur à leurs crimes ; beaucoup espéraient réussir à sauver leurs propriétaires et leurs maîtres, en feignant de les haïr. Ils ménageaient des évasions, sauvaient des vies, et faisaient, hélas ! de leur mieux. . . . Une nuit, Roscoff, la troupe d'incendiaires passa devant ma maison. Le son lugubre de la cloche me tenait éveillée ; on frappe à la porte : je refuse d'ouvrir ; on heurte à coups de crosse de fusil : la terreur me prend, je prie les mécréants d'attendre ; à la hâte je passe quelques vêtements, et, pieds nus encore, je demande ce qu'ils veulent.

— Un guide ! me répond une voix rude.

— Je suis seule, répondis-je, seule et veuve. . .

— Tu es du pays ?

— Elle le connaît comme son clocher, ajouta un paysan.

— Passe devant nous, reprit l'homme qui le premier m'avait adressé la parole ; tu vas nous conduire. . .

— Jésus-Dieu, leur dis-je, où voulez-vous aller, à cette heure armés ainsi ? . . .

— Au château de Kéroulas.

— Il n'y a personne. . . murmurai-je

— On y trouvera quelque chose, au moins ! de l'or dans de vieux coffres, les diamants de la feu comtesse, et du vin pour les patriotes, sans compter la petite aristocrate. . . .

— A la pensée du péril couru par mademoiselle Yvonne, le courage me revint.

— Je vous conduirai, dis-je.

— J'espérais à la faveur de la nuit, et grâce aux champs d'ajoncs que nous devons traverser, dépester les misérables, et arriver la première au château en prenant des sentiers détournés. Je me plaçai donc en tête de la bande, côte à côte avec le chef de l'expédition.

— Ceux qui nous suivaient racontaient d'épouvantables histoires, mon sang se glaçait dans mes veines ; il ne fallait rien moins que l'espoir de sauver Mlle Yvonne pour me faire avancer d'un pas. Mes dents claquaient, mes pieds se rivaient au sol. . .

— Tu marches mal pour une Bretonne ! me dit le chef.

— Vous m'avez tant pressée, répondis-je, que je suis sans souliers ; mes pieds déchirés saignent sur les cailloux et les ronces. . .

— C'était la vérité, mais je comptais bien retrouver toute ma rapidité à la course quand l'occasion se présenterait de fuir ma terrible escorte. Nous approchions d'un vaisseau qu'il fallait passer à gué. De grands et vieux saules, tout blancs dans la nuit, et se confondant avec les brouillards de la prairie, coupaient en deux un champ d'une vaste étendue. A gauche un petit taillis prolongeait de grandes ombres ; à droite, la lande unie, sans herbes, hors des bruyères, n'offrait d'autre refuge qu'une tombe druidique. . . . Je fis observer que le gué était difficile à trouver. On crut à une défaite de ma part, et le chef ordonna à deux de ses hommes de tenter l'entreprise ; en voulant passer le ruisseau gros comme un torrent, ils perdirent pied et crièrent à l'aide. Je me jetai bravement à l'eau, leur tendis une main à chacun, puis, tandis qu'ils se secouaient et que leurs camarades cherchaient à garder l'équilibre en posant les pieds sur les pierres glissantes du fond, je tournai à gauche, me glissai sous les saules et gagnai le taillis. . . . Quelle course alors. . . ! Les bandits tiraient quelques coups de fusil au hasard ; je ne sentais pas mes blessures, et je n'éprouvais plus aucune peur. Il fallait arriver au château de Kéroulas, quand j'aurais dû mourir sur le seuil de fatigue, Il me restait une lieue et demie à parcourir. . . . J'avais peu d'avance. . . les révolutionnaires pouvaient rencontrer un homme du pays. . . je courais affolée, la poitrine haletante, échevelée. Le château m'apparut enfin comme une masse sombre. Aucune lumière aux fenêtres. . . le silence partout. . . Je frappe, j'appelle ; je me nomme, la porte s'ouvre, et Maclou vient m'ouvrir. . . . La lampe qu'il tenait à la main fut sans doute aperçue dans l'éloignement, car un cri de joie féroce retentit.

— Où est Mlle Yvonne ? demandai-je.

— Dans sa chambre. . . là-haut. . . Comme ils crient, Seigneur Dieu ! que veulent-ils, les misérables ? . . .

— Du sang et de l'or, répondis-je en gravissant l'escalier. Je savais à peu près dans quelle direction se trouvait la chambre de Mlle de Kéroulas. . . . J'allais assez souvent au château, du temps de la comtesse.

— Je vole, je trouve Mademoiselle endormie.

— Sans parler, je l'enlève dans mes bras, je l'enveloppe d'une mante, et je lui dis à l'oreille : . . .

“ Je suis Anaïk, soyez sans crainte : les assassins viennent au château. ”

“ Ils y étaient déjà. ”

“ En un instant les serviteurs, qui voulaient au moins couvrir la retraite de leur jeune maîtresse, eurent préparé une défense désespérée, d'autant plus héroïque qu'ils la savaient inutile. Pendant que Maclou et les autres se battaient, la jeune fille du jardinier cherchait un refuge dans le château. Elle se blottit dans une autre chambre tendue de tapisseries; quand les domestiques du comte de Kéroulas eurent succombé et que la place fut libre pour les assassins, l'enfant fut trouvée à demi évanouie. Elle jura qu'elle n'était point Mlle de Kéroulas, on refusa de la croire. On la somma de livrer les trésors du comte; elle répondit qu'elle ignorait où se trouvait l'or du capitaine. La malheureuse créature, garrottée, fut traînée de chambre en chambre, de cave en cave... puis, après l'avoir accablée d'ontrages, on l'étendit sur une sorte de bûcher composé des meubles du manoir, et elle périt ainsi, rachetant la vie de Mlle Yvonne. ”

“ J'avais atteint une petite porte donnant sur le jardin, auquel le parc faisait suite; le plus difficile était de trouver la brèche du mur et de gagner les champs. La flamme de l'incendie nous vint en aide : elle aurait dû nous perdre, et elle nous sauva. La brèche franchie, notre vie était sauvée... Je ne pouvais cependant songer à rentrer dans ma maison. Je me souvins de la cuisine Perrine, et nous prîmes le chemin de Vandilliers. Mlle de Kéroulas marchait sans rien dire; elle avait comme moi les pieds nus, les cheveux épars, et nous ne pouvions nous arrêter, même une minute, dans la crainte de nous voir poursuivies. Quelle nuit, mon frère! Le château brûlait au loin; nous nous glissions le long des haies; si un bruit inquiétant parvenait à notre oreille, nous nous couchions à terre. Enfin nous atteignîmes Vanvilliers, et Perrine nous reçut. Toute la force de Mademoiselle tomba... la fièvre la saisit, elle eut le délire... elle se croyait entourée de flammes et appelait vainement à son secours son père et son cousin, M. Hector de Kéroulas, qui était garde du corps et dont elle ne recevait aucune nouvelle depuis plusieurs mois. Perrine fut admirable de dévouement et de prudence; on ne nous chercha point, on crut avoir massacré l'héritière des Kéroulas, et qu'importait la femme d'un pauvre matelot? D'ailleurs la folie du crime poussait chaque jour la bande d'incendiaires à de nouveaux meurtres, à de nouveaux pillages; un jour sur un point de la côte, le lendemain sur un autre, ils continuaient leurs ravages. Beaucoup étaient étrangers et ne connaissaient pas les gens de l'endroit... Puis il en mourait dans les rencontres : car les gars du pays sont solides, et les sabrés des coquins ne leur causaient point frayeur. Au bout d'un mois je rentrai chez moi, afin de savoir ce qui se passait. La désolation était dans ce coin de terre; beaucoup des pauvres gens des environs se trouvaient sans pain. A la ville on emprisonnait, on jugeait, on condamnait à mort. Mlle de Kéroulas désira revenir avec moi; je la trouvai donc un matin chez la Perrine, vêtue en paysanne, et prête à partir. Nous rentrâmes ici, et pendant quelques semaines nul nous inquiéta. Mais Noirrot, un flâneur de grands chemins, un hanteur de cabarets, conçut des soupçons; de temps en temps il lance des mots qui me font frémir. Nous vivions dans une crainte sourde, nous tremblions à chaque heure, et nous nous demandions avec angoisse quand reviendrait le capitaine de la *Sainte-Anne*... Il est revenu, hélas! et nous ne sommes que plus à plaindre!... ”

— Votre sœur ne vous a pas dit, maître Roscoff, de quels soins elle a entourée l'orpheline... Pour elle, la jeune fille menacée de mort, la proscriète dont le salut le compromet, est restée l'héritière d'une haute maison. Je ne fus jamais entourée de plus d'affection et de respect, et je vous le jure, après ma mère et mon père, après cette chère et malheureuse famille que votre

dévouement ne parviendra sans doute pas à me rendre, je vous regarde comme mes protecteurs les plus sûrs et mes meilleurs amis... ”

En achevant ces mots, Yvonne de Kéroulas tendit une de ses mains à Roscoff et l'autre à Anaïk.

“ Je ne porte point d'épée comme un gentilhomme, Mademoiselle; mais j'ai le pembas breton et le cœur qui ne craint rien. ”

— Oh! je ne demande qu'une faveur, maintenant : celle d'embrasser mon père.

— On vous l'accordera, je vous le promets; seulement, de quels prix la payerez-vous?... ”

— J'offre ma vie, ” répondit la jeune fille.

L'entretien fut grave dans la chaumière: Roscoff se fit raconter par Mlle de Kéroulas la plupart des événements survenus à Paris. La jeune fille avait reçu assez régulièrement pendant quelques mois des nouvelles de son cousin Hector. Le jeune homme ne se faisait point illusion sur la révolution, et ne croyait pas qu'il fût facile d'enchaîner le monstre aux cent têtes. Il voyait l'avenir effrayant, la tâche difficile. Mais en brave et gentilhomme, il voulait être un des derniers serviteurs de la royauté martyre. Sans cesse en mouvement pour trouver de l'or et des partisans au roi, après avoir échoué dans les tentatives faites pour le sauver, il tourna son dévouement du côté du Temple : Marie-Antoinette y était encore! Louis XVII, le pauvre enfant, représentait la race de S. Louis. Hector se multipliait, réalisait des prodiges, se trouvait quelquefois sur le point de réussir, et soudain voyait tomber son échafaudage par un incident imprévu, vulgaire. Il fallait recommencer, et il recommençait, avec une persistance digne de la cause qu'il acceptait de défendre.

Jeté dans un foyer brûlant de lutte, de conspiration, sans cesse menacé, sauvé par miracle, obligé d'ourdir le jour un mystérieux travail, il ne suffisait à la hauteur et à la difficulté croissante de sa tâche qu'en renouvelant sans cesse ses forces au sein des croyances sacrées que l'on tentait d'effacer. A le voir élégant, presque frère, pâle et souvent insoucieux en apparence, nul n'eût pu deviner en lui un conspirateur et un chef habile. On le rencontrait partout, il changeait de demeure, de nom, de costume; l'ubiquité semblait un de ses privilèges. Il employait la fortune qu'il était parvenu à saurer, à payer le zèle des uns, la trahison des autres. Quoiqu'il aimât tendrement sa cousine, les intérêts généraux, les difficultés ardentes de la situation relâchèrent, puis suspendirent sa correspondance. Yvonne demeura sans nouvelles... Hélas! elle avait appris la fuite de Varennes, les massacres de Versailles, la mort de Madame de Lamballe, la déchéance du roi, l'emprisonnement de sa famille... elle savait que Louis XVI était mort, et de quelle mort! que les nobles étaient proscriés; que l'exil les sauverait seul, et elle redoutait autant qu'elle souhaitait le retour de son père.

Quand elle apprit que le capitaine était en prison, elle ne put cependant s'empêcher de s'écrier :

— Si Hector était là!

On conféra sur la conduite à tenir.

Il fut convenu que Guilanek et Roscoff passeraient le reste du jour dans la maison d'Anaïk, que le lendemain tous deux iraient à Brest, et que Guilanek reviendrait dire à sa mère ce que son oncle et lui avaient appris sur M. de Kéroulas; sans nul doute, le quartier maître ne rentrerait pas chez sa sœur, la séance au cabaret de la mère Lampoie promettant d'être longue.

RAOUL DE NAVÉRY.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Editeur-Propriétaire.

1867

AOUT.

1867

Le Soleil entre à la Vierge le 23 à 11 heures 7 minutes du matin.
Premier quartier, le 7, à 2 heures 23 minutes du matin.
Pleine lune, le 15, à 5 heures 52 minutes du matin.
Dernier quartier, le 22, à 4 heures 37 minutes du soir.
Nouvelle lune, le 29, à 8 heures 20 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ET C.	SOL.
Jeudi	1	b	S. Pierre-aux-Liens, <i>dbl.-maj.</i>	4	357 25
Vendredi	2	b	S. Alphonse de Liguori, év. et conf.	4	367 24
Samedi	3	tr	Invention de S. Etienne.	4	377 23
DIMAN.	4	b	VIII ap. Pent. S. Dominique, conf. <i>Kyrie</i> des dbles. I Vêp. du suiv., mém. de S. Dominique, <i>Hic vir</i> , et du Dim.	4	387 22
Lundi	5	b	Notre-Dame des Neiges, <i>dbl.-maj.</i>	4	407 20
Mardi	6	b	Transfiguration de N. S. J. C. <i>dbl.-maj.</i>	4	417 19
Mercredi	7	b	S. Cajetan, conf.	4	427 18
Jeudi	8	tr	SS. Cyriaque, Large et Smaradg, mart.	4	437 17
Vendredi	9	tr	De la Vigile.	4	457 15
Samedi	10	r	S. Laurent, diacre et mart. 2 cl.	4	467 14
DIMAN.	11	r	IX ap. Pent. <i>Kyrie</i> du dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim. [et de l'oct. <i>Beatus</i> .	4	477 13
Lundi	12	b	Ste. Claire, vierge.	4	497 11
Mardi	13	tr	De l'octave.	4	507 10
Mercredi	14	tr	De l'octave. <i>Messe de la Vigile.</i>	4	527 8
Jeudi	15	b	ASSOMPTION DE LA STE. VIERGE. I cl. (Indulg. de la Propag. (de la Foi pendant l'oct.	4	537 7
Vendredi	16	b	S. Roch, conf.	4	547 6
Samedi	17	r	Jeûne. Octave de S. Laurent.	4	567 4
DIMAN.	18	b	X ap. Pent. S. Joachim, conf. SOL. DE L'ASSOMPTION. <i>Kyrie</i> royal. Messe et II Vêp. de l'Assomp., mém. de S. Joachim, <i>Hic Vir</i> , du suiv. et du dim. Salut.	4	587 2
Lundi	19	b	S. Hyacinthe, conf. (hier.)	5	0 7 0
Mardi	20	b	S. Bernard, abbé et doct.	5	1 6 59
Mercredi	21	b	Ste. Jeanne-Françoise Frémont de Chantal, veuve. et relig.	5	2 6 58
Jeudi	22	b	Octave de l'Assomption.	5	4 6 56
Vendredi	23	b	S. Philippe Bénéti, conf.	5	5 6 55
Samedi	24	r	S. Barthélemi, apôtre, 2 cl.	5	6 6 54
DIMAN.	25	b	XI ap. Pent. LE CŒUR TRES-PUR DE MARIE. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vierge. Aux II Vêp. mém. du suiv., du dim et d'un mrst. Salut.	5	8 6 52
Lundi	26	b	S. Louis, roi de France., <i>dbl.-maj.</i> 2 Titul. de l'égl. métrop.	5	106 50
Mardi	27	b	S. Joseph Calazanz, conf. (hier.)	5	126 48
Mercredi	28	b	S. Augustin, év. et doct.	5	136 47
Jeudi	29	r	Décollation de S. Jean-Baptiste, <i>dbl.-maj.</i>	5	146 46
Vendredi	30	b	Ste. Rose de Lima, vierge.	5	166 44
Samedi	31	b	S. Raymond Nonnat, conf.	5	186 42

Température.—Du 1er au 10, temps très-chaud et beau — Du 10 au 17, temps changeant avec quelques averses — Du 17 au 25, un peu chaud et quelques orages accompagnés de grêle et de tonnerre — Du 25 au 31, les cultivateurs devront s'empresser d'entrer leur récolte qui sera assez bonne, et devront profiter de la leçon de l'an dernier. — *Petit Almanach du B.-C.*

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir :

- La ferme du Barachois. 1300 arpents.
- La ferme du Moulin. 450 "
- La ferme du Village. 450 "
- La ferme du Portage. 200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E. PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

OTTAWA, 27 Juin 1867.

Le département sera fermé à Ottawa le et après le premier Juillet.

Les départements des Terres de la Couronne pour les Provinces de Québec et Ontario, seront ouverts à Québec et à Toronto, aussitôt qu'il sera possible après ce temps là, et avis en sera donné.

A. CAMPBELL,
Commissaire

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ.

VENANT d'être reçu chapeaux de paille nouveaux — Robes — Indiennes — Batiste française frappée, — Garnitures — Boutons — Parasols — Manchettes et Collets — Jupons — Rubans — Garnitures d'Amber nouvelles.

Département des Messieurs :

TWEED du Canada — Tweed écossais — Etoffes à surtout — Flanelles à chemises — Flanelles de fantaisie — Attaches et Echarpes — Chemises blanches. — Chemises et Pantalons — Valises en cuir nouvelles — Gants, etc.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

1er mai 1867.

Québec.

F. CARRIER & Cie,

A l'Enseigne du Batiment,

No. 57 RUE SAINT-JOSEPH,

VIS-A-VIS L'EGLISE ST. ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils VENDENT A REDUCTION pour argent comptant, pour le compte de leurs créanciers, tout leur immense fonds de Marchandises sèches, Hardes faites, Chaussures, Pelleteries, Coiffures de toutes sortes, etc., etc., etc.

F. CARRIER & Cie.

1er juin 1867

POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL

LADY HEAD,

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI PROCHAIN,

LE 2 JUILLET COURANT,

Touchant aux places ci-dessous,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCE,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHEIDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Gérant.

15 juin 1867.

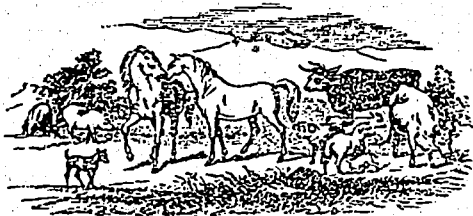
On peut se procurer à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes de la graine de Brome de Schrader.

C'est le temps ou jamais d'acheter des animaux de meilleures races

GRAND AVANTAGE AUX CULTIVATEURS!!!

Le Gouvernement Canadien, dans le but de faciliter l'achat d'animaux de race améliorée, oiseaux de basse-cour de premier choix, exempté, par un avis publié dans la *Gazette Officielle*, les Sociétés d'agriculture qui seraient l'achat de tels animaux, etc., aux Etats-Unis, des droits de Douane. Les cultivateurs trouveront avantageux de pouvoir s'adresser à un des établissements le plus en renommé aux Etats-Unis, celui de L. B. Silver. Ce Monsieur a établi à Ste. Anne de la Pocatière une

AGENCE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" DE



L. B. SILVER
SALEM, OHIO
IMPORTATEUR
ELEVEUR
ET
FOURNISSEUR

D'ANIMAUX DE PREMIER CHOIX ET TRES RARES

Cochons blancs de Chester, Ohio,

Provenant de CHAMPION qui à neuf semaines pesait 100 livres, et a obtenu les premiers prix aux principales Expositions des Etats-Unis. Leur pesanteur peut atteindre de 500 à 1000 livres, même jusqu'à 1200 livres.

Moutons mérinos, moutons Leicester de premier choix, à vendre à bas prix. On peut également se procurer toutes espèces d'oiseaux de Basse-cour: Poules noires de Java, de Bramah Pootra, White Face Black Spanish, Creve-cœur, Golden Poland, Dorkings blanches, Dominique, Noires d'Afrique, Dindes blanches de Hollande, Oies chinois, Canards du Brésil, etc.

Pour informations s'adresser directement à Firmin H. Proulx, qui est spécialement autorisé à recevoir des commandes pour cet établissement.

NOUVELLES MARCHANDISES

NOUVELLES Etoffes à robes, Etoffes à Mantilles, Garnitures pour robes et Mantilles, Chapeaux de paille pour dames, Chapeaux de paille pour enfants, Cols et manchettes pour dames, Etoffes à Jupons, Cravates pour dames.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Nouveaux melletons, Draps d'été, Flanelles (tissus fins) pour l'été, Cravates et Cols, Chemises, etc., Drap noir français, Casimires, etc., Drap bleu, Drap gris, etc.

MÉRINOS double, grande variété, Drap d'Albert, Cordé Royal, Soie, Drap d'été, etc., etc., Ceintures de laine, Chapeaux de satin, Chapeaux de paille, Chapeaux de feutre pour MM. du Clergé.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,
1er mai 1867. Québec, Rue Sous-le-Fort

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

14 avril 1866.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile et Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PIGNÉ,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E.

NOUVELLES MARCHANDISES

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment d'EFFETS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS est maintenant très-complet dans tous les articles de goût et d'utilité; les acheteurs qui visiteront leur établissement y trouveront des Marchandises choisies avec soin et à des PRIX TRES-MODERES.

Dans les nouveautés, MM. M. et B. recommandent d'une manière toute spéciale leur assortiment de Chapeaux en paille, Chapeau en crin, Gants d'Alexandre, Gants de fil, soie, tout genre, Parasols (très-nouveaux), Rubans, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Ornements et Mirets en perles.

ETOFFES À ROBES (grand choix) tel que: Alpaca uni et chiné, Calli et Mahair uni et rayé, Popellinette, Mousseline à robe, Soie glacée noire, soie cordée noire, Crêpes noire et de couleur pour chapeaux.

MANTILLES, nouveaux patrons, Mantilles et Blouses pour dames faites à ordre sous le plus court délai.

Dans les effets d'utilité on y trouvera comme toujours un assortiment de Drap noir, Casimir noir, Tweed de Fantaisie, Flanelle blanche et de couleurs, Coton à oraps, Coton, Shirting, Toile fine, Toile à nappe, Toile à Serviettes, Indiennes, Cou-bourgs noir et de couleurs Paramatta, etc.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL
à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Editeur

Les ennemis des pommiers.

Les principaux ennemis du pommier sont : le chancre, les mousses, le ver blanc, que l'on connaît sous le nom de *man* et qui n'est que la larve du hanneton, la surcharge du bois, le gui, la gelée, les vents, les insectes, l'excès de la production, l'âge, etc. De ces maux, il en est aussi auxquels on peut remédier parfaitement; tels sont la surcharge du bois, le gui, la mousse, les chancres, les chenilles, etc.

La surcharge du bois empêche la libre circulation de l'air; elle empêche les rayons de pénétrer pour les vivifier, dans toutes les parties du végétal. Mais le plus grand inconvénient des branches inutiles, c'est d'épuiser l'arbre; en détournant à leur profit les sucs destinés à le nourrir. Un autre inconvénient c'est la prise qu'elle offre aux vents. Mais c'est en vain que nous nous récrions contre les branches inutiles; nos malicoles ne peuvent entendre raison sur ce chapitre. Quand ils voient leurs pommiers bien garnis de branches vigoureuses, ils ne peuvent se résoudre à en sacrifier quelques-unes pour redoubler la vigueur et le produit des autres: le pommier est pour eux une espèce d'arbre sacré. C'est encore le dieu dont on ne peut approcher qu'avec des serpes d'or!

Le gui est une peste végétale qui nuit considérablement à nos pommiers, et ce n'est que quand ils en sont convertis qu'on songe à en détruire quelques plantes. Le gui offre deux inconvénients très-grands; le gui croît et se développe au préjudice de l'arbre sur lequel il naît; ensuite il garnit de telle sorte le milieu du végétal, que l'air et le soleil n'y peuvent pénétrer et, qui ne fait que l'air et le soleil sont les deux plus puissants auxiliaires de la végétation! Sans eux, toute plante languit, s'étirole et meurt, et tout cela en peu de temps.

La mousse, cette vermine végétale, comme l'appelle M. Marshall, voilà encore une plante parasite qui se nourrit aux dépens de nos pommiers et dont l'inconvénient est d'empêcher la respiration végétale de s'effectuer. Dans le comté de Kent, on reconnaît si bien le préjudice que la mousse occasionne aux arbres, qu'il y a des hommes qui font métier d'enlever la mousse à tant par arbre ou tant par verger. Quant aux chancres, on ne saurait prendre trop de précaution pour les éviter, car ils appauvrissent et ruinent un arbre en peu de temps. Un laboureur du Lieuvain fit part à la société d'agriculture de Rouen, le 27 juillet 1761, d'un procédé que je crois excellent pour éviter les chancres, les rejetons qui poussent aux pieds des arbres et les pousses sauvages. Il faut pour cela, autant que possible, étudier, dès la pépinière, le tempérament des sujets et leur adapter une greffe analogue, c'est-à-dire, si la sève est hâtive, choisir une greffe hâtive; si elle est tardive, une greffe tardive. Par ce moyen on prévient les bourrelets ou engorgement qui se forment au collet et qui donnent presque toujours naissance à des gourmands, à des pousses sauvages, et se terminent souvent par des chancres. Lorsque les deux sèves sont analogues, c'est-à-dire toutes deux hâtives

ou toutes deux tardives, leur marche est uniforme, leur circulation s'établit parfaitement et du même pas; elles n'éprouvent point dans certaines parties du végétal, de ces retards qui, en détruisant la régularité de leur marche, sont la cause de la formation de ces bosses, de ces nœuds qu'on remarque souvent le long du tronc des arbres, et qui plus tard deviennent le siège des chancres.

(A continuer.)

LEON FERRET.

ANNONCES.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

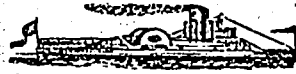
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE
Le 11 juillet 1867.

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| Aubut, Rémi | |
| Casistat, J. B. | |
| Dumas, Chrysostôme Dubé, Pierre | |
| Deschênes, Dlle Angèle | |
| Guérette Xavier | Grandger, H. |
| Langlois Alex | Lagacé, Edouard |
| Lavergne, David | Lizotte, Marie Restit. |
| Lagneux, Dlle Clarisse | |
| Ouellette, Joseph | Ouellet, Dlle Malvina |
| Pelletier, Paul | Polet, François |
| Pineau, Ovide (2) | Pelletier, Edouard |
| Pelletier, Elzéar | Pelletier, Achille |
| Potvin, Vve. Edouard | |
| Roy, Clovis | Roberts, H. G. |
| Sirois, Pierre, | |
| Tanguay, O | Tardif, Chrysologue |
| Yargonson, Dme | |
- JOSEPH DIONNE,
Maître de Poste.

Voyage à l'eau Salée.

AVIS

LE VAPEUR PROVINCIAL



ADVANCE

Capt. SIMARD,

Partira de Québec MERCREDI prochain, le 17 courant pour METIS; arrêtant aux EBOULEMENTS,

RIVIERE DU LOUP,

RIMOUSKI,

et METIE,

Il laissera le quai à 9 heures A. M.

Le Steamer ADVANCE arrêtera au quai ST. DENIS à chaque voyage de Québec à Métis.

L'Advance arrêtera au quai St. Denis le Mercredi entre 2 et 3 heures de l'après-midi, en descendant.

Il sera dû à St. Denis le vendredi entre 10 heures et midi, en remontant à Québec.

F. BUTEAU,

Gérant, Québec.

1er juillet 1867.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. G. GAUDIN, Ptre.

On trouvera, à la Librairie de la Gazette des Campagnes, la Vie Populaire du Pape Pie IX, pour 12 sous.

L'IVROGNERIE.

Advenant le 15 août prochain, les livres souscrits qui n'auront pas été réclamés et payés, seront mis en vente chez un libraire, afin de payer l'imprimeur.

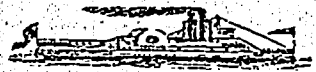
En dehors de la souscription, ont été tirés quelques exemplaires, qui seront en vente à l'établissement du Journal de Québec.

A. MAILLOUX, Ptre.

COMPAGNIE

DU

RICHELIEU,



LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

Québec et Montréal.

Et Ligne régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires:

A partir de LUNDI, le 6 MAI, et jusqu'à Avis contraire les Vapeurs de la compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, à la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Steamers océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL Capt. R. Nelson partira tous les Mardis, jeudis et samedis soirs, à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à

deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St. François, et partira des Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi de Montréal, il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. E. Laforce voyagera sur les rivières Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur Columbus, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. C. Develluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis à deux heures, et les Mercredis à Midi, pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et en revenant, à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et St. Paul l'Hermitte, et à Terrebonne, les Mardis, Jendis, Jendis et Samedis, arrêtant ainsi en allant et en revenant à Boucherville, Varennes Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption les Lundis, à 7 heures A. M., Mercredis à 6 heures, et Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne les Mardis, à 5 heures, Jendis, à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser

J. E. DESCHAMPS
Agent à Québec.

15 juin 1867.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 12 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOTIL,
Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écr, No. 15, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DEPART ET ARRIVEE DES CHARS

DE LA RIVIERE-DU-LOUP A LA POINTE-LEVI

St. à St.	Milles	STATIONS	Malle de la Riv. du Loup	Expres. Mercredi et Vendredi	Excursion. Lundi
6	6	Rivière-du-Loup	7-00 AM	3-00 PM	5-45 PM
6	12	Chemin du Lac	7-25	3-35	6-15
4	16	St. Alexandre	8-05	3-55	6-50
3	19	St. André	8-20	4-10	7-15
6	25	St. Héloé	8-45	4-25	7-30
5	30	St. Paschal	9-05	4-55	7-50
5	35	St. Denis	9-25	5-15	8-10
6	41	Rivière-Ouelle	9-50	5-35	8-30
7	48	St. Anne	10-37	5-55	8-40
4	52	St. Roch	10-53	6-05	9-00
4	56	Chemin Elgin	11-15	6-20	9-15
5	61	St. Jean Port Joli	11-45	6-40	9-30
3	64	Trois Saumons	12-00	6-55	9-35
4	68	L'Islet	12-15 PM	7-10	9-50
8	71	L'Anse à Gille	1-00	7-30	10-15
7	78	Cap St. Ignace	1-15	7-50	10-35
6	83	St. Thomas	1-35	8-10	10-55
3	86	St. Pierre	1-50	8-30	11-15
5	91	St. François ou Berthier	2-15	8-50	
4	95	St. Valer	2-50	9-10	
6	101	St. Michel	3-10	9-30	
8	109	St. Charles	3-30	9-50	
5	114	St. Henri	3-50	10-15	
4	118	St. Jean Chrysostome	3-50	10-35	
6	124	Jonction de la Chaudière	4-00	10-55	
2	126	Hadlow		11-15	
		POINTE LEVI		8-30	

DE LA POINTE LEVI A LA RIVIERE-DU-LOUP

St. à St.	Milles	STATIONS	Malle de la Riv. du Loup	Expres. Mardi et Jeudi	Excursion. Samedi
2	96	POINTE LEVI	12-30 PM	9-00 AM	3-10 PM
2	98	Hadlow	12-40	9-20	3-30
6	104	Jonction de la Chaudière	1-05	9-40	3-50
4	108	St. Jean Chrysostome	1-20	10-00	4-15
5	113	St. Henri	2-15	10-25	4-40
8	121	St. Charles	2-40	10-35	4-55
6	127	St. Michel	2-55	10-55	5-15
4	131	St. Valer	3-15	11-15	5-35
5	136	St. François ou Berthier	3-30	11-30	5-55
3	139	St. Pierre	3-50	11-40	6-05
5	144	St. Thomas	4-20	12-05 PM	6-25
7	151	Cap St. Ignace	4-50	12-25	6-50
3	154	L'Anse à Gille	5-15	12-40	7-10
4	168	L'Islet	5-47	1-00	7-25
3	161	Trois Saumons	6-00	1-10	7-55
5	166	St. Jean Port Joli	6-30	1-25	8-30
4	170	Elgin Road	6-50	1-40	9-05
4	174	St. Roch	7-08	2-00	
7	181	St. Anne	7-25	2-30	
6	187	Rivière-Ouelle	7-45		
5	192	St. Denis	8-15		
5	197	St. Paschal	8-35		
6	203	St. Héloé	8-55		
3	206	St. André			
4	210	St. Alexandre			
6	216	Chemin du Lac			
6	222	Rivière du Loup			